



à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : I26.005

TH 765955

DÉPOSÉE LE : 30.04.2026

ATTRIBUTION À : TOURISME

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
04.05.2026

Lieu et date : Chézard-Saint-Martin, le 30.04.2026

Au nom du ou des groupe/s : PLR

Auteur ou premier signataire : Filipe Dias

Autres signataires (prénoms, noms) : Claudine Geiser, Hélène Ecoutin-Dupuy, Christian Masini, Raphaël Emourgeon, Christophe Peter, Brian Cuche, Julien Petese, Genghis Gossin, Michel Burren, Eric Prost, Laurence Veya, Thierry Droxler, Stephan Maquet

Interpellation

Tourisme à Val-de-Ruz, en marche ou à l'arrêt ?

Texte :

Lors de la séance du Conseil général du 14 septembre 2022, le Conseil communal présentait un rapport d'information portant sur la vision touristique ainsi que sur la stratégie foncière du site de La Vue-des-Alpes (R22.012).

Un peu plus d'une année plus tard, lors de la séance du 27 novembre 2023, un nouveau rapport était soumis, cette fois concernant la création d'une société anonyme pour l'hôtel de La Vue-des-Alpes. Dans ce cadre, le site était explicitement qualifié de « hub touristique » pour la commune. Il apparaissait alors clairement que le développement de cette infrastructure et la vision touristique globale étaient étroitement liés, voire indissociables (R23.021)

L'interpellation :

- est déposée par écrit à la chancellerie.



Tourisme à Val-de-Ruz, en marche ou à l'arrêt ?

Le programme de législature 2024–2028 annonce construire une stratégie de développement touristique suscitant une dynamique territoriale d'écorégion, cela pour améliorer l'économie locale.

À ce jour, alors que l'hôtel de La Vue-des-Alpes est ouvert pour la saison estivale 2026, aucun élément touristique concret ni aucune communication n'ont accompagné cette ouverture. Ce décalage entre les intentions affichées et les réalisations observables interroge.

Force est de constater que, malgré les déclarations répétées du Conseil communal quant à l'importance du tourisme pour Val-de-Ruz, la mise en œuvre reste floue, voire inaboutie. Cette situation soulève des doutes quant à la cohérence des objectifs annoncés.

- a) Où en est la vision touristique à Val-de-Ruz, en particulier concernant le secteur de l'hôtel de La Vue-des-Alpes ?"
- b) Qui va prendre en main ce thème ?
- c) Quelles actions ont déjà été imaginées ?
- d) Comment pouvez-vous nous assurer que le tourisme sera en place pour la saison d'été (balisage des chemins piétonniers et VTT, etc...)
- e) Dans quel délai les ambitions stratégiques pourront-elles être honorées ?